



# MASTER PROFESSIONNEL EN DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

## PLAN DE FORMATION

### CONTEXTE DE LA FORMATION :

Les besoins de formation de personnels d'encadrement dans le domaine du Droit, des Sciences économiques et de la gestion demeurent encore faiblement satisfaits de la part des Administrations publiques et privées, des entreprises, des institutions financières nationales régionales et internationales et des Organisations Non Gouvernementales (ONG).

Deux préoccupations majeures étaient à la base de la conception des programmes de formation proposés : le principe d'harmonisation des enseignements dispensés par les Universités en Côte d'Ivoire et la prise en compte de l'environnement professionnel aussi bien national qu'international. En cohérence avec sa mission et les exigences de son environnement, les FUPA ont assigné au programme du Master Professionnel en Droit des Collectivités Territoriales, des objectifs clairs et précis.

C'est ainsi que l'objectif de ce programme est de donner une formation pluridisciplinaire de haut niveau aux étudiants pour leur permettre de répondre aux exigences des collectivités territoriales confrontées de plus en plus à un besoin d'expertise juridique.

#### **CONDITIONS D'ADMISSION :**

<b>Programme</b>	<b>Durée de la formation</b>	<b>Niveaux</b>	<b>Conditions d'accès</b>
<b>Master Professionnel en Droit des Collectivités Territoriales</b>	2 ans	Master 1	- Etre titulaire d'une Licence en Droit Public ; - Obtenir l'avis favorable de la Commission ad hoc
		Master 2	- Avoir validé au moins 80% des crédits du Master 1 en Droit Public ; - Etre titulaire d'une Maîtrise en Sciences Juridiques et obtenir l'avis favorable de la Commission ad hoc

#### **COMPETENCES ACQUISES :**

Les compétences attendues du programme de formation du Master Professionnel en Droit des Collectivités Territoriales, vont permettre aux bénéficiaires du Master :

- de connaissance de l'état du droit applicable aux collectivités territoriales, particulièrement les règles du droit de la décentralisation ; des relations entre les collectivités locales et entre l'Etat et lesdites collectivités ;
- de comprendre, surveiller et anticiper le contexte juridique, administratif et institutionnel des collectivités territoriales ;
- de comprendre et maîtriser le contentieux des collectivités territoriales ;
- de développer et améliorer l'expertise en matière de gouvernance des finances publiques locales de la politique de décentralisation ;
- d'intégrer les méthodes de diagnostic, d'audit, d'évaluation des politiques publiques ;
- de proposer les outils de gestion des affaires relevant du développement local ;

- d'avoir les prérequis indispensables pour réussir le concours de la Magistrature et de CAPA.

### **DEBOUCHES POSSIBLES :**

A l'issue de cette formation, les étudiants peuvent occuper les postes suivants :

- Administration territoriale (DG de l'Administration du Territoire, Conseils Régionaux, Communes);
- Emplois d'encadrement dans les services des collectivités territoriales et de leurs groupements ;
- Emplois de conseil juridique dans les cabinets prestataires de services des collectivités territoriales ;
- Avocats ;
- Conseil en management public local;
- Ingénierie contractuelle ;
- Conseil en gestion de projet ;
- Expertise en fiscalité locale.

### **QUELQUES INTERVENANTS DANS LA FORMATION**

#### **Professeur René DEGNI-SEGUI**

Professeur titulaire de droit public, ancien doyen de la Faculté de Droit de l'Université d'Abidjan Cocody, ancien Président de jury CAMES, professeur émérite, ancien Rapporteur Spécial des Nations Unies pour le Rwanda de 1994 à 1997, ancien président de la Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme (LIDHO), ancien représentant de la Côte d'Ivoire auprès de l'UNESCO, ancien membre du Conseil Constitutionnel. Juriste consultant.

#### **Professeur NENE BI BOTI SERAPHIN**

Agrégé des Facultés de Droit, Professeur titulaire de Droit Public. Ancien vice-président de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, ancien doyen de l'UFR des sciences Juridiques, administratives et de gestion de l'Université de Bouaké, juriste consultant international. Enseignant associé auprès d'Universités.

#### **Professeur GADJI ABRAHAM**

Agrégé des Facultés de Droit, Professeur titulaire et Chef du Département Droit Public de l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan Cocody, juriste consultant international. Enseignant associé auprès d'Universités, pasteur.

#### **Professeure DJE BI DJE CHRISTIANE**

Maître de conférences, Agrégée de Droit public et de Sciences politiques, juriste consultant.

#### **Prof ACKA SOHUILY FELIX**

Maître de Conférences Agrégé de Droit Public et Science Politique, Conseiller-Maître à la Cour des Comptes République de Côte d'Ivoire, Juriste, expert consultant.

**Professeur ALICE DEGNI-SEGUI**

Maître de Conférences Agrégée de Droit Public et Sciences Politiques, ex Directeur des Affaires Juridiques auprès du Directeur Général de GS2E (Groupement Service Eau et Electricité), ex Directeur Général de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire

**Professeur N'ZOUABETH DIEUNEDORT**

Maître de conférences agrégé en droit privé et sciences criminelles, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, chef du Département de Droit Privé, Juriste consultant international. Enseignant associé auprès d'Universités.

**Professeur DJEKOURI Epouse DAGBO Elisabeth**

Maître de conférences agrégé de droit public, Membre du Conseil de l'UFR des Sciences Juridique, Administrative et Politique de l'Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan Cocody, juriste consultant international.

**Professeur ALLA ETIENNE**

Maître de conférences agrégé de droit privé, *Enseignant-Chercheur* à l'UFR des Sciences Juridique, Administrative et Politique de l'Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan Cocody, juriste consultant international.

**Docteur AHOUNAN KOIDJANE**

Docteur en Droit public, maître-assistant à l'UFR des Sciences Juridiques, Administrative et Politique de l'Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan Cocody, Actuel responsable du suivi des enseignements et des encadrements à l'UFR, Directeur des affaires Juridiques et du Contentieux au Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté.

**Docteur LAGAUD MAYEUL ALEX**

Docteur en Droit Public, Enseignant chercheur à l'UFR des Sciences Juridiques, Administrative et Politique de l'Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan Cocody, juriste consultant

**Docteur GBEDE GOGRI JONATHAN**

Docteur en Droit public, Enseignant chercheur à l'UFR des Sciences Juridiques Administratives et de Gestion de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, Expert en développement rural et organisations coopératives

**Docteur YAO DIASSIE BASILE**

Docteur en Droit Public, Enseignant chercheur à l'UFR des Sciences Juridiques, Administrative et Politique de l'Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan Cocody, sous-directeur des affaires juridiques au Conseil Constitutionnel

**Docteur DIAHOU MARTINIEN VENCESLAS**

Doctorat en études urbaines, aménagement et urbanisme ; consultant juriste-urbaniste

**Docteur KABRAN APPIA**

Docteur en Droit privé, Maître-assistant, ancien ministre des transports, homme politique, Avocat

### **M. SEGBE TIENE**

Administrateur civil en service à la Direction Générale du budget et des finances

### **M. NIAMIEN KADJO**

Administrateur des services financiers en service à la Direction Générale de l'Administration du Territoire, spécialiste en gestion de programmes /projets

### **M. BOSSON KOUAME JACQUES**

Administrateur Principal des Services Financiers en service à la Direction Générale de la Comptabilité Publique (DCP) Abidjan

### **M. BLA TOH LAMBERT**

Ingénieur informaticien, ancien Directeur de l'IRMA (Institut de Recherche en Mathématiques à l'Université Félix Houphouët Boigny de Cocody,

## **CONTENU DE LA FORMATION**

### **DROIT INTERNATIONAL ECONOMIQUE**

Initiation des étudiants aux règles relatives aux relations internationales économiques :

- Relations commerciales dans le cadre de l'OMC
- Investissements internationaux

Système financier international public (FMI) et privé (le marché des eurodevises)

### **HISTOIRE DES IDEES POLITIQUES 1**

L'histoire des idées politiques nous semble inséparable de l'histoire des institutions et de celle des sociétés, de celle des faits et des doctrines économiques, de celle de la philosophie, de celle des religions, de celle des littératures, de celle des techniques, etc. isoler quelques doctrines et les étudier *subspecie aeternitatis*, les confronter à une certaine idée de la science politique, à une sorte d'archétype, est une entreprise d'incontestable intérêt. Nous avons cherché à faire autre chose, et nous nous sommes moins souciés d'analyser en détail quelques systèmes politiques que de situer ces systèmes dans une époque et dans une société. »

### **CONTENTIEUX CONSTITUTIONNEL ET ADMINISTRATIF**

L'objectif général est de permettre aux étudiants de quatrième année (Master I) de comprendre le fonctionnement de la justice constitutionnelle.

De façon spécifique, ce cours doit permettre aux étudiants de :

- Connaître la composition de l'organe juridictionnelle en matière constitutionnelle des différents systèmes dans le monde ;
- Se familiariser avec l'appareil de règlement des litiges constitutionnels en droit ivoirien ;
- Comprendre la procédure suivie à l'intérieur de cet appareil ;

- Comprendre le sens des décisions significatives de l'organe de règlement des litiges constitutionnels ;
- Avoir un critique vis-à-vis de l'œuvre de la justice constitutionnelle.

### **DROIT INTERNATIONAL PUBLIC III : ESPACE INTERNATIONAL**

Approfondissement des notions essentielles se rapportant aux rapports non conflictuels ou pacifiques entre sujets de droit international.

Répondre aux besoins des étudiants désireux d'approfondir leurs connaissances juridiques :

- Leur initiation à la recherche scientifique (préparation d'une thèse de doctorat) ;

Leur accession à des postes diplomatiques ou à des organisations intergouvernementales.

### **COMMANDES PUBLIQUES I : DROIT DES MARCHES PUBLICS**

Initier les étudiants privatistes et publicistes au droit des marchés publics. Cours à la fois théoriques et pratiques.

L'étudiant devra connaître les règles et grands principes régissant les marchés publics :

- Les procédures de passation, d'approbation et d'exécution des marchés publics ;
- Les obligations de l'entité contractante et du titulaire d'un marché ;

Les organes et procédures de règlement des litiges

### **ANGLAIS**

**From a general perspective:** it should enable students

- To gain rich vocabulary in International law
- To gain insight into the fundamental concepts of International law and the politics of Environment.

**From a specific perspective,** the course should enable students:

- To know, understand, the processes by which inter-state agreement on the environment are negotiated

To know and understand the nature of international dimensions of environmental problems

### **DROIT HUMANITAIRE**

Le présent cours vise à exposer l'ensemble des dispositions prises par la communauté internationale pour préserver la dignité humaine aux personnes impliquées d'une façon ou d'une autre dans des conflits armés, c'est-à-dire soit en tant qu'acteurs soit en tant que victimes soit en tant que membres de la communauté internationale.

### **DROIT PUBLICQUE ECONOMIQUE II : DROIT DES ENTREPRISES PUBLIQUES**

Permettre aux étudiants de connaître l'environnement juridique dans lequel évoluent les entreprises publiques, leur rôle et les règles qui les régissent.

A l'issue de ce cours, l'étudiant doit être capable de :

- donner la qualification exacte d'une entreprise publique
- de savoir les caractères propres des entreprises publiques;
- de connaître le cadre juridique des entreprises publiques (création, fonctionnement, disparition.)

## **HISTOIRE DES IDEES POLITIQUES II**

- Amener les étudiants à avoir une vision continue des idées politiques (émergences, reproductions,...)

Fournir un appareil d'analyse idéale et idéologique des événements (anciens, récents)

## **SCIENCES ADMINISTRATIVES**

Le cours porte sur les concepts de "science administrative" et de "sciences administratives", les origines, l'émergence au sein des sciences sociales et humaines, la séparation d'avec la science politique, l'autonomisation par rapport à la science juridique. Outre ces aspect, la science administrative qui est une science appliquée investit l'Etat de droit dans son ordre interne, notamment : dans son modèle d'organisation, dans sa détermination de l'administration publique comme séparée ou assimilée à l'administration privée, dans les théories de l'organisation et de l'administration aussi bien dans le droit français que dans le droit comparée, et dans ses tendances actuelles en développement dans les Etats Africains.

## **DROIT DE L'URBANISME**

Instruire ses auditeurs sur les fondamentaux de la matière, sur les aspects théoriques et pratiques dont il est constitué.

## **DROIT DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

Le cours prend en compte les éléments dégagés de la théorie générale des organisations, organisations considérées comme acteurs classiques et principaux des relations internationales à côté des Etats, pour les analyser dans leur existence au sein de la société internationale et dans les aspects relationnels : relations avec les Etats, certes, mais aussi relations des organisations entre elles. Cette première approche permet de mieux envisager l'étude intrinsèque des organisations internationales à spécification liée à leur vocation, soit globale et universelle, soit spécifique et régionale ou/et sous régionale.

## **CONTROLE DES OPERATIONS BUDGETAIRES**

Il s'agira de présenter les modalités de contrôles des opérations budgétaires et les sanctions qui en découlent.

En termes d'objectifs spécifiques, le cours permettra aux Etudiants de cerner:

- Les étapes de l'élaboration du budget ;
- L'adoption et l'exécution du budget ;
- les contrôles exercés lors de l'exécution;
- Les acteurs chargés du contrôle ;
- Les sanctions liées au Contrôle

## **DROITS DE L'HOMME**

Le cours s'articule autour de trois niveaux de la protection des Droits de l'Homme, comme suit :

- L'abondance de la reconnaissance : multiplicité et diversité des instruments protecteurs et des droits protégés ;
- L'insuffisance de la garantie : accessibilité aux mécanismes non juridictionnels aux pouvoirs réduits ; quasi inaccessibilité aux mécanismes juridictionnels aux pouvoirs étendus ;



- Des graves violations : formes et causes des violations graves et massives des Droits de l'Homme.

## **INFORMATIQUE**

- Une approche méthodologique pour la recherche documentaire sur Internet
- Une prise en main d'un logiciel de présentation (PowerPoint du pack MS Office).
- Connaître les possibilités des bibliothèques virtuelles,
- Savoir accéder aux bibliothèques virtuelles spécialisées,
- Connaître les méthodes de collecte d'information sur Internet,
- Utiliser avantageusement un logiciel de présentation au cours de soutenance de mémoires ou thèses.

## **SCIENCES POLITIQUES**

La science politique qui est à la fois distincte et complémentaire de la science juridique embrasse divers champs de réflexion. L'étude de cette discipline ancienne et nouvelle porte sur : la difficile gestation de la science politique, sa prétention scientifique et son autonomie, son objet, sa méthode et sa valeur, ainsi que son investissement du social, de l'administration, des politiques publiques.

## **STRUCTURES ET FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION DECENTRALISEE**

### **DELEGATION DE SERVICES PUBLICS**

Le cours s'articule autour de trois grands axes qui en constituent les parties:

- Cadre d'actions similaires : Missions de service public, obligations, contrôles et agréments...;
- Exploitation spécifique à chaque entité: concessionnaire ou fermier: responsabilités, politiques d'exploitation...
- Relations avec la clientèle : contrats d'abonnement, branchements...

### **COMMANDES PUBLIQUES II : PARTENARIAT PUBLIC PRIVE**

Initier les étudiants privatistes, publicistes et juristes financiers au droit de contrats de partenariat public/privé, contrats variés et particulièrement complexes.

- Définir les contrats PPP, les distinguer des autres contrats ;
- Décrire le contexte des partenariats public/privé (justification) et leur cadre institutionnel ;
- Etudier le mode de formation, le contenu et les modalités d'exécution de ces contrats, ainsi que leurs contentieux.

### **DROIT DE LA COOPERATION DECENTRALISEE**

- Présentation de l'évolution du statut de collectivités locales
- Présentation de la coopération décentralisée comme l'étape supérieure qui permet de mettre en œuvre des politiques publiques dont le financement va au-delà des finances publiques.

Faire connaître aux étudiants l'objectif premier de la décentralisation à savoir favoriser le développement local à travers les gouvernements locaux.

## **DROIT DE L'ENVIRONNEMENT**

Les principes fondamentaux en matière de protection de l'environnement visent à engager les Etats à se soumettre à des obligations concernant la protection de l'environnement. Ces obligations consistent soit en une obligation de faire, soit en une obligation de ne pas faire. Ces principes se subdivisent en deux catégories. Nous avons d'une part les principes a priori qui s'appliquent avant que l'action ne soit engagée et les principes a posteriori qui s'appliquent après que l'action ait été engagée.

## **DROIT DOMANIAL ET FONCIER LOCAL**

### **ANGLAIS JURIDIQUE**

To acquire the basics of the terminology pertaining to the law of banking;

To familiarize themselves with some of the intricacies of the law of contract, a legal instrument commonly used in financial activities.

The course should enable students:

- To know, understand, and become familiar with the fundamental concepts, notions, and principles, which constitute the essence of the law of banking ;

To know and understand the technical and archaic terms as well as common provisions used in the drafting of contracts.

### **DEVELOPPEMENT LOCAL**

Ce cours a pour objectif général d'appréhender l'essentiel du développement local, plus précisément, de connaître le contexte de cette politique publique, le cadre juridique de sa mise en œuvre, les outils techniques qui permettent sa mise en œuvre, la gouvernance locale, de même que ses acteurs et ses modes de financements.

Ce cours doit permettre aux étudiants de définir et expliquer le développement local, d'identifier les structures, les acteurs ainsi que les outils de planification du développement local.

### **FONCTION PUBLIQUE LOCALE**

L'organisation, le statut et les compétences des collectivités territoriales

### **URBANISME ET POLITIQUE DE LA VILLE**

Ce cours a pour objectif d'éclairer les étudiants sur les problématiques urbaines, objets de la politique de la ville et d'aborder les outils et techniques qui permettent de les solutionner

Ce cours doit permettre aux étudiants de définir et d'expliquer les notions d'urbaniste, de la ville et de politique de la ville, de maîtriser les outils et techniques que nécessite l'intervention sur le cadre bâti confronté à la précarité

### **EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES**

Initier les auditeurs aux méthodes d'évaluation des politiques publiques.

Apprendre aux auditeurs à :

- 1- Identifier une politiques publique;
- 2- S'initier aux techniques et outils d'évaluation ;
- 3- Se familiariser aux approches d'évaluation des politiques publiques

## **METHODOLOGIE DE RECHERCHE**

Ce cours s'adresse aux étudiants de Second Cycle (Master's) ou de Doctorat en sciences juridique et sociales ou en sciences expérimentales qui s'initient à la recherche scientifique pour rédiger un document scientifique de programme de recherche mais aussi aux professionnels de la recherche chargés de produire les résultats d'un programme de recherche universitaire ou privé.